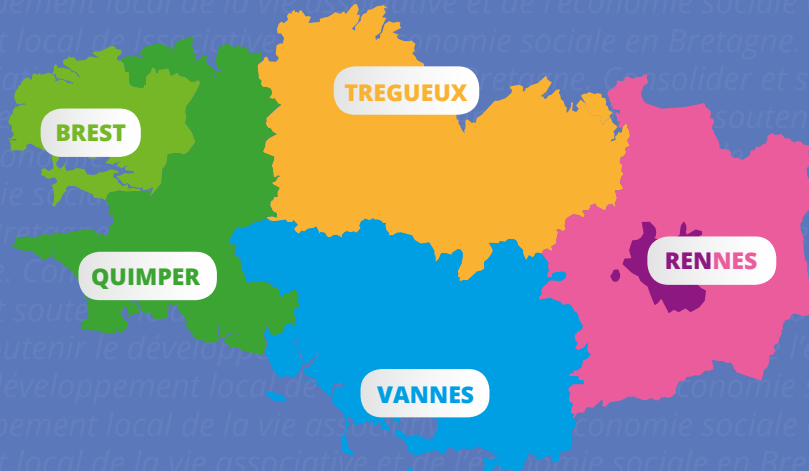


# Les interlocuteurs du DLA

> DLA 29 – Pays de Brest et Communauté de Communes de Landivisiau  
Bretagne Active 29  
7 rue de Vendée, 29200 BREST  
Tél. 02 30 29 00 00  
accueil@bretagneactive.org

> DLA 22 – Côtes-d'Armor  
Bretagne Active 22  
30 avenue des châtalets,  
22950 TREGUEUX  
Tél. 02 96 76 58 16  
accueil@bretagneactive.org

> DLA 35 - Pays de Rennes  
Réso Solidaire  
Espace Anne de Bretagne,  
15 rue Martenot, 35000 RENNES  
Tél. 02 99 26 34 60  
dla@resosolidaire.org



> DLA 29 – Pays de Cornouaille, Pays du Centre Ouest Bretagne, Pays de Morlaix  
Espace Associatif - 53 impasse de l'Odet, 29000 QUIMPER  
Tél. 02 98 52 33 00  
dla@espace29.asso.fr

> DLA 56 – Morbihan  
Bretagne Active 56 - Pépinière  
Le Prisme, place Albert Einstein,  
CP 13, CS720001-PIBS, 56038  
VANNES CEDEX  
Tél. 02 57 24 03 60  
accueil@bretagneactive.org

> DLA 35 - Hors Pays de Rennes  
Bretagne active 35 - Espace Anne de Bretagne, 15 rue Martenot, 35000 RENNES  
Tél. 02 99 65 04 00 / accueil@bretagneactive.org

> ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES OU EN VOIE DE LE DEVENIR  
> STRUCTURES DE L'ESS D'UTILITE SOCIALE

# DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT



Au service de l'emploi et des territoires

Consolidation

Pérennisation

Professionnalisation des emplois...  
...et des structures !

## > DLA Régional

Accompagnements DLA de dimension régionale et animation/coordination du dispositif,  
Cécile Sourice, CRESS Bretagne :  
187 Rue de Châtillon - 35200 Rennes - csourice@cress-bretagne.org - 02 99 85 83 11 - ess-bretagne.org

## > Interlocuteurs du DLA



www.info-dla.fr

## À qui s'adresse le DLA ?

Le DLA s'adresse aux structures de l'Economie Sociale et Solidaire et en particulier aux associations Loi 1901 employeuses de petite et moyenne taille (jusqu'à 50 ETP), aux structures d'insertion par l'activité économique, aux coopératives à finalité sociale créatrices d'emplois et aux structures agréées ESUS.

> *Le DLA intervient dans tous les secteurs d'activité*

## À quoi sert le DLA ?

Créer, consolider, développer l'emploi et l'activité de votre structure, grâce à un appui professionnel externe.

Accompagner un changement, une évolution, une nouvelle coopération.

> *Le DLA peut porter sur tous les sujets permettant de pérenniser ou développer la structure :*

*Projet, stratégie, gouvernance, organisation interne, modèle économique, outils de gestion, RH, communication, mutualisation...*

## Quelles sont les forces du DLA ?

> **Un outil « sur mesure »**, dédié à l'ESS et en particulier au monde associatif, actif depuis 2002.

> **Le respect du projet**, un accompagnement librement décidé et défini avec la gouvernance.

> **Un dispositif ancré sur les territoires**, complémentaire aux réseaux, fédérations et autres acteurs.

> **Un engagement** des opérateurs DLA sur des principes :

- *Bienveillance et confidentialité*
- *L'emploi salarié au service du projet associatif*
- *Co construction et respect de la liberté d'action*

# Comment fonctionne le DLA ?

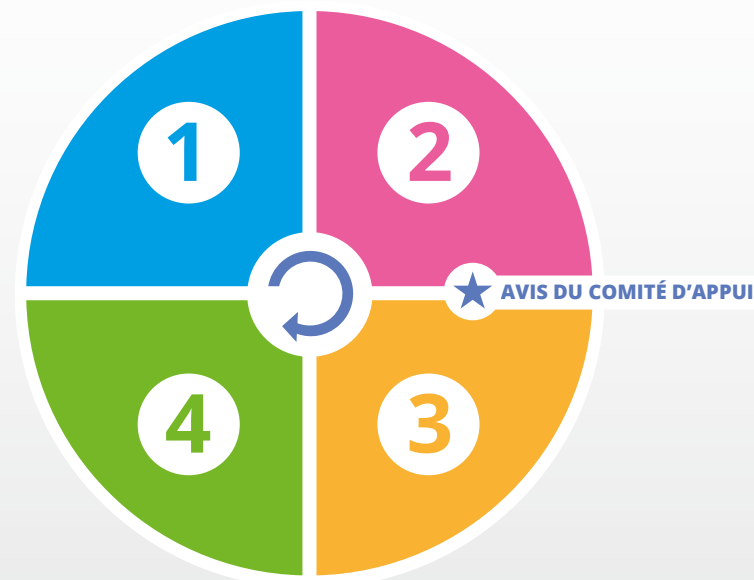
« Les chargé-e-s de mission DLA vous accompagnent tout au long de ce processus, ils/elles garantissent la confidentialité, le non-jugement et la neutralité. »

## 1 ACCUEIL

**OBJECTIF :** *présentation et vérification réciproque de la pertinence du DLA (poursuite ou orientation).*

## 2 DIAGNOSTIC PARTAGÉ

**OBJECTIF :** *établir collectivement un état des lieux de la structure, une analyse globale, définir un plan d'accompagnement.*



## 4 CONSOLIDATION / SUIVI

**OBJECTIF :** *renforcer l'accompagnement en évaluant ses effets, son appropriation et identifier les besoins éventuels.*

## 3 ACCOMPAGNEMENT PAR UN EXPERT

**OBJECTIF :** *missionner un-e consultant-e pour accompagner individuellement ou collectivement la structure sur les besoins diagnostiqués.*